CIDAC 00 TL4795
Centro de Documentação 1986

DOSSIER N° 4/85
Avril 1985
ISSN 0756 - 3965

TIMOR ORIENTAL

ECHANGE FRANCE - ASIE
26, rue de Babylone
75007 PARIS
Tél. 222.31.64
CCP. 24.454.41 U PARIS

LE TIMOR ORIENTAL (*)

En avril 1984, la Commission hollandaise Justice et paix publiait un dossier sur la situation douloureuse d'un pays oublié des grands medias : le Timor Oriental. Environ un an après la publication du dossier de la "Commissie Justitia et Pax Nederland", la revue Pro Mundi Vita éditait ce texte en anglais non sans le mettre à jour à la lumière des derniers développements connus. Il reflète la situation fin 1984. Le présent dossier est lui-même la traduction du document Pro Mundi Vita (Asia - Australia Dossier N°31. 4/1984). Nous remercions la revue Pro Mundi Vita de nous avoir aimablement autorisé à publier cette traduction, réalisée sous notre seule res ponsabilité.

EFA

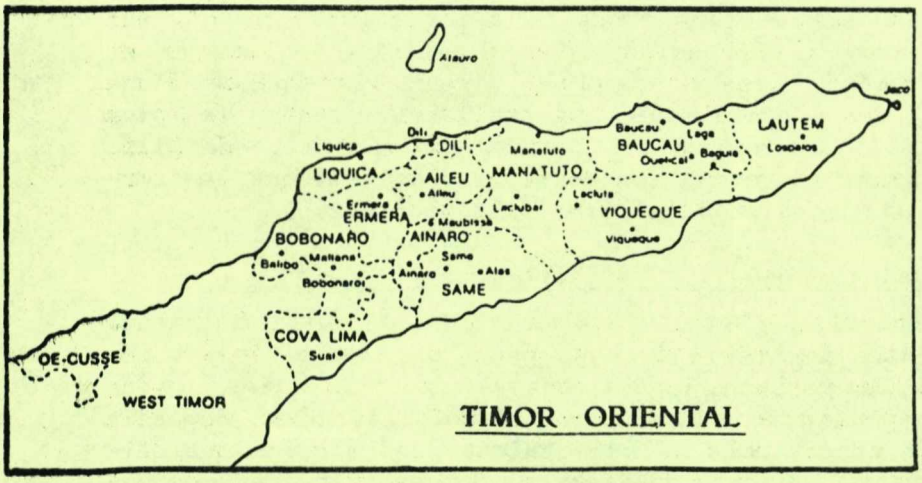

Superficie : 14.925 km2
Terres cultivées : 15,4%
Population (1984) : 755.000 hab.
Croissance annuelle : 2,3%
Au dessous de 15 ans : 41%
Espérance de vie : 42,5 ans

Religions
Bouddhistes : 0,9%
Religions populaires chinoises : 0,4%
Musulmans : 0,3%
Religions traditionnelles (tribus) : 59,4%
Chrétiens : 38,9% dont
Eglise catholique : 240.000 = 31,7%

(*) tous droits réservés

I. - UN GENOCIDE

Histoire d'une colonie

La période coloniale

C'est aux environs de 1520 que les Portugais arrivèrent à Timor. Vers 1566, des missionnaires dominicains étaient installés dans la région. Peu après, les Portugais sont chassés par les Hollandais de Java, des Célèbes et des Moluques et doivent se replier sur les Petites îles de la Sonde, Florès, Solor et Timor.

En 1651, les Hollandais conquièrent la forteresse de Kupang, dans le Timor Occidental, et plus tard ils occupent toute la partie occidentale de l'île. Mais ce n'est qu'en 1859 que le Portugal reconnaît officiellement la souveraineté hollandaise sur Florès, Solor et le Timor Occidental.

En devenant indépendante en 1949, l'Indonésie reçut des Hollandais la souveraineté sur le Timor Occidental et, par la suite, en plusieurs occasions, le gouvernement indonésien a affirmé n'avoir aucune prétention sur le Timor Oriental. Le représentant indonésien, à la 15° session plénière des Nations Unies, a déclaré que son pays n'avait aucune prétention sur les territoires de l'archipel indonésien qui n'avaient jamais fait partie des Indes Orientales néerlandaises, comme par exemple Bornéo et Timor (1).

Jusqu'à la fin du 19° siècle, le Portugal n'a pas exercé de souveraineté réelle sur le Timor Oriental. Ce n'est qu'en 1910 que la première République portugaise a réussi à pacifier tout le pays. Par la suite, Salazar a utilisé le Timor Oriental comme terre d'exil pour les opposants à sa politique. En 1951, après l'occupation japonaise pendant la seconde guerre mondiale, le Timor Oriental est devenu un des territoires portugais d'outre mer. Tous ses habitants ont reçu la citoyenneté portugaise et, en 1972, les "territoires d'outre mer" sont devenus "région autonome de la République portugaise". Quoique cette modification ait pu paraître signifier une certaine volonté de libéralisation, en réalité elle ne changea pas grand chose à la situation : il n'y eut pas davantage de liberté d'expression, pas d'activité politique et presque aucun développement. Les années 1960 virent l'émergence d'une élite cultivée ayant des aspirations nationalistes, venue le plus souvent des écoles catholiques et, en particulier, du séminaire de Dili. Pourtant ce n'est pas avant la révolution portugaise de 1974 que les forces politiques indigènes purent se développer librement. (2)

La lutte pour l'indépendance : avril 1974 - décembre 1975

La révolution portugaise d'avril 1974 qui mit fin à la dictature de Marcello Caetano a été fomentée, pour une part, par des officiers mécontents du fait que le Portugal avait essayé, par tous les moyens possibles, de se cramponner à ses anciennes colonies. Les dépenses militaires par habitant faites dans ce but étaient plus élevées que celles des Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam. Un des principaux objectifs des nouveaux gouvernants fut donc de se débarrasser aussi vite que possible de cette charge, mais en procédant dans l'ordre. Des représentants portugais furent envoyés à Dili en mai 1974 et un nouveau gouverneur prit son poste en novembre de la même année.

Entre temps, trois groupes politiques, tous formés en mai 1974, avaient pris de l'importance. L'UDT, Union Démocratique de Timor, composée principalement de fonctionnaires du gouvernement, se présentait comme le parti de "l'establishment", favorable à une fédération avec le Portugal. L'ASDT, Association Social-Démocrate du Timor Oriental avait fait des choix plus radicaux, nationalistes. Elle appelait,

dans un manifeste, au rejet du colonialisme et de la discrimination raciale, et réclamait le droit à l'indépendance, la participation immédiate au gouvernement et une campagne contre la corruption. En septembre 1974, l'ASDT changea son nom en "FRETILIN", Front révolutionnaire pour l'Indépendance du Timor Oriental. Le Fretilin était le produit de la rencontre de deux tendances : d'un côté des mouvements de chrétiens progressistes, de l'autre des mouvements marxistes inspirés par le nationalisme révolutionnaire d'Amilcar Cabral, fondateur de l'Etat de Guinée Bissau, devenu indépendant en 1974. Le changement de nom du parti correspondait à l'élargissement du champ politique en vue d'attirer le plus grand nombre possible de partisans de l'indépendance nationale. Malgré toutes les déclarations de l'Indonésie, le FRETILIN n'a jamais été un parti communiste. Le troisième parti politique, l'APODETI, Association Démocratique du Peuple de Timor, de loin le plus petit des trois, était en faveur de l'union avec l'Indonésie.

Le gouverneur essaya de former un gouvernement avec la participation des trois partis qui avaient été reconnus par le Portugal (UDT,FRETILIN, APODETI). L'APODETI, voulant négocier avec l'Indonésie seulement, refusa de coopérer à l'entreprise. Le FRETILIN et l'UDT, ce dernier ayant alors accepté la possibilité d'un état indépendant, formèrent une coalition et, en mai 1975, le gouverneur proposa aux trois partis un programme de décolonisation. L'APODETI refusa d'abord de prendre part aux négociations, tandis que la coalition du FRETILIN et de l'UDT se désintégrait. L'UDT intensifia ses contacts avec les autorités indonésiennes et, en juillet 1975, une des personnalités du parti alla jusqu'à proclamer à Jakarta qu'il accepterait une union avec l'Indonésie si tel était le désir du peuple.

Quand les discussions sur les propositions de décolonisation reprirent, en juin 1975 à Macao, le FRETILIN refusa d'y prendre part, expliquant que, pour lui, l'indépendance n'était pas matière à discussion. Néanmoins, en juillet 1975, le gouverneur promulgua une loi prévoyant la formation d'un gouvernement, la création d'un parlement élu et, en principe, un transfert de souveraineté avant octobre 1978.

Sur le plan international aussi, des complications surgissaient. En septembre 1974, le Premier Ministre australien, G.Whitlam, rencontrait le Président indonésien Suharto et, à la suite de leur rencontre, un porte-parole de G.Whitlam déclarait qu'un "Timor Oriental indépendant ne serait pas un état viable et constituerait une menace pour la région". (3) Dans le même sens Adam Malik, alors Ministre des Affaires étrangères indonésien, déclarait en décembre de la même année qu'il n'y avait que deux solutions possibles pour le Timor Oriental : l'union avec l'Indonésie ou la continuation de la présence portugaise.

En août 1975, ayant été avertis par les chefs des services secrets indonésiens que l'Indonésie interviendrait si le FRETILIN prenait le pouvoir, les responsables de l'UDT tentèrent un coup d'état avec l'espoir de contraindre le FRETILIN à se séparer des éléments constituant son aile gauche, numériquement la plus faible mais la plus bruyante. Ils s'emparèrent des principales installations à Dili et à Bacau, et lancèrent un ultimatum aux autorités portugaises réclamant l'indépendance immédiate et l'emprisonnement de certains des chefs du FRETIlin. Le gouvernement portugais repoussa l'ultimatum mais, n'ayant que cent hommes de troupe à sa disposition, prit le parti de ne pas intervenir. Ses efforts pour éviter la violence ayant échoué, des combats éclatèrent à Dili et dans les régions montagneuses du centre. Les soldats indigènes de l'armée portugaise quittèrent alors leurs casernes pour rejoindre l'un ou l'autre des deux camps, UDT ou FRETILIN. La majorité de ces soldats rejoignirent en fait le FRETILIN, ce qui eut une influence décisive sur l'évolution de la guerre civile qui s'était développée entre temps. Le 24 septembre,cette guerre se terminait par la

victoire du FRETILIN, qui contrôlait alors la totalité du Timor Oriental, à l'exception de la pointe d'Oecussi-Ambeno et de l'île d'Atauro, où le gouverneur trouva refuge. Les pertes causées par cette guerre furent de 2.000 ou 3.000 personnes. (4)

Le FRETILIN entreprit aussitôt la réalisation d'un programme de restauration et de reconstruction. Des réformes politiques furent mises en oeuvre au niveau des villages, où des coopératives agricoles furent créées, des campagnes d'alphabétisation populaire lancées, en même temps que commençait un programme de réforme agraire. En accomplissant ces réformes, le FRETILIN donnait la preuve de ses capacités administratives. Entre temps le gouvernement portugais négociait avec l'Australie et l'Indonésie en vue de la création d'une armée internationale. En novembre 1975, le ministre portugais des Affaires Etrangères rencontrait son homologue indonésien à Rome, et ils reconnaissaient dans un communiqué commun que "la responsabilité de la décolonisation du Timor portugais incombait au Portugal qui, en tant qu'autorité légitime dans la région, s'engageait à faire tout le possible pour promouvoir cette décolonisation avec le peuple de Timor". (5)

Pendant ce temps, les chefs de l'UDT et de l'APODETI avaient fui au Timor Occidental d'où, à partir du 14 septembre, furent lancées des attaques contre le FRETILIN; ces attaques étant menées, selon des sources indonésiennes, par des réfugiés de Timor aidés par des volontaires indonésiens. D'autres, cependant, assurèrent qu'elles étaient le fait des forces armées indonésiennes. (6) C'est dans ce contexte et pour réagir à une menace d'invasion que le FRETILIN proclama unilatéralement l'indépendance du pays le 28 novembre 1975. Francisco Xavier do Amaral fut alors désigné comme Président de la République Démocratique du Timor Oriental. Un des objectifs prioritaires de la nouvelle république fut d'obtenir la reconnaissance internationale, avec l'espoir de pouvoir, plus tard, faire appel à l'aide des pays qui l'auraient reconnue. De leur côté, les chefs de l'UDT et de l'APODETI, réfugiés au Timor Occidental, proclamaient l'union du Timor Oriental avec l'Indonésie. Le Portugal, quant à lui, ne reconnut ni la République Démocratique de l'Est ni l'union avec l'Indonésie.

Les liens avec l'étranger

Le Portugal et le Timor Oriental

Aussi bien l'Indonésie que les partisans du FRETILIN reprochaient au Portugal son manque d'intérêt pour le Timor Oriental. A.Kohen et J.Taylor ont pu dire que, depuis le coup d'état survenu à Lisbonne, le gouvernement portugais s'était fixé comme rôle d'agir au Timor Oriental en vertu d'un principe simple : tenter de contrôler, en maintenant l'ordre, le processus de décolonisation enclenché dans des conditions très difficiles. Les mêmes auteurs remarquent que l'activité diplomatique du gouvernement semblait vouloir donner corps, au moins formellement, à cette politique. Pourtant, dès le début de 1975, le souci du gouvernement portugais de promouvoir une indépendance acceptable pour tous fut tempéré par son désir de se débarrasser le plus vite possible du fardeau colonial. C'est ce qui explique son refus d'obtempérer aux objurgations du FRETILIN demandant le retour à Dili du gouverneur pour reprendre le processus de décolonisation après la défaite de l'UDT en septembre. Le Portugal fit bien quelques essais sans conviction pour organiser des rencontres entre les trois partis de Timor en septembre et en novembre, mais il ne fit rien pour encourager les conversations, semblant plutôt attendre une issue qu'il avait déjà tacitement acceptée. (7)

Un rapport sur le Timor Oriental établi par le Conseil des Eglises d'Indonésie critique également le Portugal pour s'être accroché à l'idée

que le Timor Oriental resterait toujours une partie de "l'empire portugais", à une époque où la décolonisation progressait déjà partout en Asie. Le résultat de cette illusion anachronique fut que, lorsque la révolution portugaise du 25 avril 1974 proclama que désormais la route de la décolonisation était ouverte, le Timor Oriental n'y était pas préparé. Le rapport remarque que "le gouverneur portugais et tous ses collaborateurs quittèrent Dili pour l'île d'Atauro le 27 août 1975, renonçant ainsi de facto à la responsabilité portugaise. Quand le gouverneur quitta ensuite l'île d'Atauro, le Portugal abdiqua de facto les droits historiques et moraux qu'il avait de parler en tant qu'autorité souveraine sur le Timor Oriental." (8)

L'Indonésie et le Timor Oriental

Ayant rappelé cet arrière-plan, le rapport essaye de montrer que c'est plus ou moins sans le vouloir que l'Indonésie s'est trouvée confrontée au problème du Timor Oriental. "A cause du risque de voir durer une longue guerre civile entre le FRETILIN et l'UDT, qui aurait pu provoquer de grandes souffrances et une terreur généralisée, à cause aussi du risque de voir intervenir les puissances étrangères à l'appel de la soi-disant République Démocratique du Timor oriental, l'Indonésie devait choisir entre deux possibilités : ou rester passive, ou intervenir en vue d'accélérer le processus d'autodétermination. Le 7 décembre 1975, elle opta pour l'intervention. Après cette décision, des essais ont été faits, sous la responsabilité d'un gouvernement provisoire pour permettre à la population du Timor Oriental d'exercer son droit à l'autodétermination, autant que les circonstances le permettaient. Au même moment les Nations Unies ont pris une série de décisions concernant la région." (9)

Outre cet argument, sur lequel l'Indonésie insista beaucoup, la crainte d'un renouveau des tendances séparatistes en d'autres régions eut aussi sa part dans le choix de l'attitude prise envers le Timor Oriental. Le gouvernement indonésien semblait craindre que le voisinage d'un état indépendant, politiquement orienté à gauche, ait pour effet de saper son autorité sur d'autres territoires indonésiens comme Aceh ou Irian Jaya, où des mouvements de dissidence existaient déjà. La peur du communisme joua aussi un rôle important. Cette crainte remontait à l'époque des développements politiques postérieurs à 1965 en Indonésie, quand Suharto, après le coup d'état militaire inspiré par les communistes, avait décidé de mener résolument une campagne anti-communiste. L'Indonésie, après ces événements, s'inquiétait des choix politiques que ferait le gouvernement du Timor Oriental. Bien que le FRETILIN ne soit pas communiste, le risque existait de voir la soi-disant république devenir effectivement un nouveau Cuba, ses gouvernants se tournant vers le bloc de l'Est ou vers la Chine pour demander une aide financière. Le Timor Oriental est un des pays les plus pauvres du monde et il y a des limites à ce qu'un peuple peut faire par ses propres forces. Il aurait pu se tourner vers l'Occident pour obtenir de l'aide, mais vraisemblablement cela ne lui aurait pas rapporté grand chose, l'Occident ayant aussi intérêt à soutenir une Indonésie forte et stable. Un Timor Oriental prospère irait à l'encontre de cet intérêt. La seule possibilité aurait donc bien été de se tourner vers les nations communistes. (10)

Enfin, en relation étroite avec ce qui précède, mais considérant plus directement la situation d'ensemble de l'Asie du Sud-Est, un autre argument était celui que relève le ministre d'alors des Affaires Etrangères de la République Démocratique du Timor Oriental devant l'Assemblée générale des Nations Unies :"Je crois que, malgré tous les efforts faits par le gouvernement indonésien pour faire croire que l'invasion du Timor Oriental a été décidée pour restaurer l'ordre

et la paix, la vérité est que l'Indonésie est devenue une sorte de policier du Sud-Est asiatique. Grâce aux victoires extraordinaires des peuples héroïques du Vietnam, du Cambodge et du Laos, l'équilibre du pouvoir dans cette région a été radicalement changé, et l'Indonésie est devenue la forteresse de l'impérialisme, qui a maintenant renoncé à sa politique d'intervention directe pour adopter une stratégie de guerre par procuration. Le Timor Oriental est situé dans une zone d'importance vitale pour l'économie impérialiste et pour la stratégie nucléaire dans toute la région." (11)

Un génocide

Invasion et occupation : décembre 1975 - septembre 1977

Le 7 décembre 1975, les troupes indonésiennes envahirent le Timor Oriental. Le FRETILIN résista à l'invasion, en utilisant les armes laissées par l'armée portugaise mais sans recourir à une aide étrangère; cependant les attaques massives des assaillants le repoussèrent dans les zones montagneuses de l'intérieur. Le 29 décembre, le gouvernement de la République Démocratique s'enfuit, quittant Aileu et s'installa à Ainaro. Le 13 décembre, l'enclave d'Oecussi-Ambeno était complètement occupée, et l'île d'Atauro tombait aux mains des Indonésiens le 29. L'invasion fut marquée par beaucoup de cruautés. L'ancien ambassadeur d'Australie au Timor Oriental relate les faits suivants, rapportés par lui d'une visite à un camp de réfugiés :*"Le 7 décembre 1975, à 2 heures de l'après-midi, 59 hommes, chinois et timoriens, furent amenés au débarcadère. Ces hommes furent tués un par un, la foule - environ 500 personnes - recevant l'ordre de compter. Les victimes reçurent l'ordre de se tenir sur le bord du quai face à la mer, de façon que leur corps tombe à l'eau au coup de fusil qui les tuait. Des soldats indonésiens étaient là qui tiraient sur les corps tombés à l'eau au cas où ils donnaient encore quelque signe de vie. Beaucoup d'hommes et de femmes avaient imploré la clémence des Indonésiens, quelques-uns suppliant à genoux, mais aucun membre du groupe ne fut épargné."*(12). Des récits d'exécutions en masse, de viols et de pillages ont été confirmés de différents côtés. (13)

Le Portugal rompit les relations diplomatiques avec l'Indonésie, condamna l'invasion et fit appel au Conseil de sécurité des Nations Unies. Après un débat complet, le 11 décembre 1975, la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies adopta une résolution, renouvelée chaque année depuis lors, qui reconnaît "le droit de la population du timor Oriental à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance." Cette résolution déplore l'intervention militaire de l'Indonésie et invite pays à "retirer sans délai ses forces du territoire". Elle a été adoptée par 72 voix contre 10, 43 pays s'étant abstenus. Le Conseil de sécurité, d'autre part, adoptait à l'unanimité une résolution similaire le 22 décembre (nr 384), invitant l'Indonésie à retirer ses forces et demandant au Secrétaire général des Nations Unies d'envoyer un représentant spécial à Timor. L'Indonésie ignora l'invitation et prétendit que les combats étaient le fait, non pas des forces armées régulières indonésiennes, mais de "volontaires". (14)

Le représentant spécial des Nations Unies, Guicciardi, se rendit à Dili en janvier 1976, où il rencontra quelques-uns des membres du "gouvernement provisoire". Selon ces derniers, il fut impossible à Guicciardi de visiter les régions contrôlées par le FRETILIN "pour des motifs techniques et des raisons de sécurité". En avril 1976, le Secrétaire général, Waldheim, fit un rapport sur cette visite au Conseil de sécurité, et ce dernier, après avoir étudié le rapport, adopta une résolution semblable aux précédentes (nr 398) par 12 voix contre deux abstentions. L'Indonésie persista pourtant dans la même attitude. Le 31 mai, le "gouvernement provisoire" installé par l'Indonésie au Timor Oriental adressa à la République indonésienne une demande d'union

avec elle, et, le 17 juillet, le parlement indonésien votait une loi qui incorporait le Timor Oriental à la République comme sa 27è province. Pour l'Indonésie, la question du droit de la population à l'autodétermination ne se posait plus. Dorénavant, le Timor Oriental, faisant partie de l'Indonésie, tous les problèmes d'autodétermination étaient considérés comme affaires de politique intérieure. La "demande d'union" n'étant pas conforme aux normes des Nations Unies concernant l'autodétermination, ces dernières, cependant, n'admirent jamais les prétentions indonésiennes.

Les chiffres donnés comme estimation des victimes de l'invasion varient entre 50.000 et 70.000, soit 7% de la population totale. (15) En mars 1977, l'ancien ministre des Affaires Etrangères admit que 50.000, et peut-être 80.000 Timoriens, étaient morts, mais pour ajouter : *"Qu'est-ce que cela comparé aux 600.000 qui veulent l'union avec l'Indonésie ?"* (16)

Réactions internationales

Au début, les événements survenus à Timor suscitèrent peu d'intérêt à l'étranger, mais l'invasion indonésienne provoqua beaucoup d'inquiétude dans la communauté internationale. Cependant, le gouvernement indonésien, sachant que les Etats-Unis et l'Australie ne feraient rien contre lui, poursuivit son entreprise.

Les Etats-Unis

Il était très important pour l'Indonésie de savoir quelle serait l'attitude du gouvernement des Etats-Unis vis-à-vis du Timor Oriental. Les Etats-Unis avaient fourni une aide militaire et accordé leur soutien diplomatique à la politique indonésienne dans le territoire. Pendant l'invasion, il devint évident que les armes produites par l'Indonésie étaient de piètre qualité, aussi la continuation de livraisons d'armes par les Etats-Unis apparut vite comme très nécessaire. Les responsables gouvernementaux ont reconnu que, pour 90%, l'équipement utilisé pour l'invasion venait des Etats-Unis et que l'opération n'aurait pas pu avoir lieu sans l'armement américain. (17)

Un porte-parole américain a déclaré devant le sous-Comité de la Chambre des Représentants spécialisé pour les Opérations à l'étranger que, le Portugal étant incapable de contrôler la situation à cause de la guerre civile entre le FRETILIN et l'UDT, l'Indonésie était devenue de plus en plus soucieuse des risques d'instabilité dans la région, son inquiétude s'étant accrue après la chute de Saïgon et celle de Phnom Penh survenues plus tôt la même année. (18) Le gouvernement américain ne contesta en aucune façon la légitimité de l'invasion. Selon Aldrich, conseiller juridique au Département d'Etat, son silence n'avait pas la portée d'une décison légale ou d'une approbation de ce qui s'était passé. *"Simplement, ceux qui étaient responsables de notre politique dans la région estimaient que l'intégration était un fait accompli, que la situation telle qu'elle était réellement ne serait pas changée par notre hostilité à ce qui était advenu, et qu'une politique d'opposition ne serait pas la meilleure pour servir nos intérêts, étant donné l'importance de nos relations avec l'Indonésie."*(19). Au Conseil de sécurité des Nations Unies, les Etats-unis votèrent en faveur de la résolution nr 384 en 1975, mais s'abstinrent en 1976. A l'Assemblée générale, ils ont toujours voté contre les résolutions condamnant l'intervention indonésienne à Timor, au moins après "l'intégration effective".

L'Australie

En Australie, l'opposition à l'invasion indonésienne était assez générale. Pourtant, les gouvernements successifs se contentèrent de quelques gestes symboliques destinés à apaiser l'opinion publique. Ils considéraient la question du Timor Oriental comme secondaire en regard de leur politique vis-à-vis de l'ensemble de l'Asie du Sud-Est,

politique qui, depuis la fin des années soixante, visait à établir des relations plus étroites avec la majorité des pays de la région.

Le Premier ministre Whitlam (Parti travailliste) fit, le 24 septembre 1974, au cours d'une visite officielle en Indonésie, la déclaration citée plus haut : un Timor indépendant ne serait pas *"un état viable, et constituerait une menace pour la région."* La coalition du Parti libéral et du Parti national venue au pouvoir après le renvoi du Parti travailliste, lors de la crise constitutionnelle de 1975, reconnut en 1978 le Timor Oriental comme étant de facto une partie de l'Indonésie. (20) C'est seulement pour donner satisfaction au peuple australien que le représentant de l'Australie vota, en décembre 1975, en faveur de la résolution des Nations Unies qui reconnaissait le droit du Timor Oriental à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. Lors de ce même vote, il s'abstint cependant d'approuver le paragraphe qui regrettait l'intervention militaire indonésienne. A partir de 1976, un changement sensible eut lieu. Des émetteurs radio, émettant depuis l'Australie en direction de Timor, furent saisis. La mission Guicciardi des Nations Unies n'obtint qu'une faible coopération de la part du gouvernement australien. Jusqu'en juin 1984, les chefs du FRETILIN se virent refuser un visa pour l'Australie. L'Australie s'abstint de prendre part aux votes des Nations Unies jusqu'en 1978, année où elle commença à voter contre les résolutions de l'Assemblée concernant Timor. Au début de 1979, elle ouvrit des négociations avec l'Indonésie sur l'affaire des détroits entre Timor et l'Australie, admettant ainsi qu'elle reconnaissait de facto que le Timor Oriental faisait partie du territoire indonésien.

Le retour au pouvoir d'un gouvernement travailliste en mars 1983 n'entraîna que peu de changement. Le Premier ministre Hawke, faisant marche arrière, s'écarta de la politique de son parti, qui demandait l'annulation de la reconnaissance accordée à l'incorporation de Timor dans l'Indonésie. Un jour, s'adressant à Suharto, il déclara qu'il était regrettable qu'on n'ait pas accordé aux Timoriens l'autodétermination, mais pour ajouter : *"Tout cela est du passé...Nous devons maintenant considérer le futur. C'est ce que requièrent l'intérêt de l'Australie et celui de l'Indonésie. Ce pays a 150 millions d'habitants, et il n'y en a pas d'autre qui soit aussi important pour nous, stratégiquement, économiquement parlant, et à tous points de vue. Ce serait gravement irresponsable de la part de mon gouvernement de ne pas se tourner de façon constructive vers la solution de ces questions."* (21) En juillet 1984, pendant la Conférence nationale du Parti travailliste, le centre-gauche du parti s'efforça de faire passer une motion demandant au gouvernement travailliste de revenir sur la décision prise par le précédent gouvernement libéral de reconnaître l'annexion de Timor par l'Indonésie. Elle demandait aussi au gouvernement d'agir pour rendre possible un processus d'autodétermination, qui soit acceptable par la communauté internationale, permettant aux habitants du Timor Oriental de choisir leur propre avenir, y compris l'indépendance s'ils la voulaient. Ces efforts échouèrent. (22)

La lutte pour l'intérieur : septembre 1977 - septembre 1979

Bien que l'Indonésie ait formellement proclamé l'incorporation du Timor Oriental dans son territoire comme sa 27è province, en juillet 1976, les combats continuèrent. L'Indonésie occupait les villes principales et la côte nord, mais le FRETILIN gardait le contrôle des montagnes à l'intérieur. L'armée indonésienne, incapable d'y pénétrer, adopta comme stratégie le bombardement des zones de l'intérieur à la fois depuis la mer et par air, ce qui était possible essentiellement grâce aux fournitures d'armes américaines. A partir de septembre 1976, elle utilisa des avions Bronco OV-10, matériel conçu pour la lutte anti-guerilla.

Différents rapports signalent que des centaines de villages ont été détruits, balayés, que beaucoup de noms ont ainsi été rayés de la carte

du Timor Oriental. (23) Dans une lettre envoyée clandestinement au Portugal, des religieux écrivent :"*Depuis septembre, la guerre s'est intensifiée . Les avions ne sont jamais en repos. Chaque jour des centaines de gens meurent. Les corps sont abandonnés aux vautours. Des villages sont complètement détruits. La guerre est entrée dans sa troisième année, et nul ne sait combien de temps elle durera.*" Selon un prêtre portugais, le Père Leonete de Rego, qui après avoir vécu trois ans dans les montagnes avec les guerilleros du FRETILIN se rendit aux autorités indonésiennes en 1979, la nourriture avait commencé à manquer depuis la fin de 1977. (24) La tactique des Indonésiens :"poursuivre et détruire" forçait la population à fuir de place en place sans pouvoir cultiver la terre. Certains affirment que le napalm a été utilisé.

A la fin de 1979, sur ordre de l'armée indonésienne, quelque 300.000 personnes furent déplacées. Leurs villages d'origine ayant été détruits, les gens étaient envoyés vers des "sites de repeuplement". Dans ces camps surpeuplés, la vie n'était pas facile : manque d'équipements, manque de travail, les gens étaient obligés à la prestation de services non-payés, y compris à des gardes de nuit pour l'armée. Selon le Brigadier général Saronto, de la Croix Rouge indonésienne, les gens étaient envoyés à ces "sites de repeuplement" uniquement pour des raisons d'ordre social et économique : dans leurs villages d'origine, les méthodes d'agriculture traditionnelle par abattage des arbres et brûlis avaient l'inconvénient d'être très peu rentables d'un point de vue écologique et économique. Au contraire, le regroupement de la population dans des centres devait avoir l'avantage de favoriser le développement agricole. Ensuite ce regroupement aurait pour effet de mettre un terme au régime de domination instauré par les Portugais qui "divisaient pour régner" et ainsi d'atténuer les conflits existant entre les tribus. Pourtant il est bien évident que les camps furent créés avant tout pour des raisons militaires. (25) Grâce aux regroupements, l'armée indonésienne pouvait contrôler les gens et les garder séparés du FRETILIN. Comme il n'était possible de cultiver la terre que dans le voisinage immédiat des camps, l'afflux croissant de réfugiés provoqua une aggravation de la situation alimentaire, qui était déjà précaire avant le début de cette politique de repeuplement. David Jenkis du Far Eastern Economic Review décrit la situation d'alors au Timor Oriental comme "un état de traumatisme collectif". Elle fut encore aggravée par le manque d'un réseau adéquat pour la distribution de l'aide, par le manque de moyens de transport et par la pauvreté des infrastructures, sans parler de la corruption endémique. Selon le Conseil Australien pour l'Aide à l'étranger, en février 1979, une moyenne de 150 personnes par jour venaient au Centre de santé gouvernemental de Maubisse qui était très mal approvisionné en médicaments, alors que dans le même temps on trouvait les médicaments en vente dans les boutiques chinoises à des prix inabordables pour les gens. (26) Accepter de l'aide venant des Indonésiens était, par ailleurs, souvent considéré comme acte de collaboration avec les forces d'occupation.

Les Droits de l'homme et l'aide humanitaire

Amnistie et les Droits de l'homme

En août 1977, le Président Suharto proposa une amnistie à tous les combattants du FRETILIN qui se rendraient aux forces indonésiennes, proposition qui fut renouvelée le 31 décembre de la même année. A partir du milieu de 1978, un bon nombre de combattants, poussés par la faim à quitter les montagnes, répondirent à son appel. Cependant, les promesses ne furent pas tenues. Entre la fin de 1978 et septembre 1979, plusieurs centaines de Timoriens furent exécutés, certains immédiatement après leur reddition, d'autres plus tard. Non seulement des anciens combattants du FRETILIN mais des civils suspects de sympathie à son

égard eurent à subir le même sort. (27) Selon Amnesty International, la plupart des exécutions sommaires eurent lieu avant octobre 1979, mais elles reprirent après que la Croix Rouge internationale eut quitté le Timor Oriental en avril 1981. (28)

L'aide internationale

Après la guerre civile entre le FRETILIN et l'UDT, la Croix Rouge internationale (ICRC) put avoir accès au Timor Oriental de septembre au début de décembre 1975. Ensuite elle fut obligée de se retirer le 3 décembre et, jusqu'à octobre 1979, seule la Croix Rouge indonésienne fut autorisée à fournir de l'aide au Timor. Et encore cette aide ne put-elle commencer qu'en octobre 1978, un an après que, les effets des bombardements indonésiens et de la politique de repeuplement ayant été connus à l'étranger, une visite guidée de journalistes étrangers et de diplomates ait eu lieu.

On estime que 300.000 Timoriens (30% de la population) ont souffert de sous-alimentation grave et que 60.000 d'entre eux auraient eu un besoin urgent de soins médicaux. (29) En 1979, des porte-parole de l'ICRC ont décrit la situation comme "aussi grave qu'au Biafra et en passe de devenir aussi sérieuse qu'au Cambodge. Selon Anderson, dans un rapport au Sous-comité pour les Organisations internationales et au Sous-comité pour les Affaires de l'Asie et du Pacifique de la Chambre des Représentants, le retard mis à entreprendre une campagne internationale d'aide sur une grande échelle a été dû à l'absence de pressions internationales sur l'Indonésie. Anderson a affirmé que l'ambassadeur des Etats-Unis *"s'est délibérément abstenu, même dans l'enceinte du Département d'Etat, de proposer qu'on offre une aide humanitaire au Timor Oriental jusqu'à ce que les généraux lui donnent le feu vert à Jakarta."* (30)

Les campagnes d'aide internationale du ICRC et des Services de Secours Catholiques - Catholic Relief Services (CRS) -, qui ont bénéficié à 300.000 Timoriens et qui se terminèrent en avril 1981, ont été l'objet de critiques. Le CRS, en particulier, a été critiqué pour avoir omis de consulter des partenaires éventuels tels que l'Eglise au Timor Oriental ou ses services caritatifs. Le programme du CRS fut établi, au contraire, en consultation avec les autorités et l'armée indonésiennes et les distributions d'aide furent effectuées par les autorités indonésiennes sous la surveillance du CRS. Dans ces conditions il a été difficile, psychologiquement, aux habitants du Timor Oriental d'accepter cette aide, le CRS étant considéré comme un rouage du système militaire au service des forces d'occupation. D'autant plus que l'aide du CRS était dirigée principalement vers les sites de repeuplement où la terre pouvait encore être cultivée, entretenant ainsi la dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les besoins alimentaires.

Le prix en vies humaines

Il est difficile d'estimer le nombre des victimes de la famine, mais on dispose d'estimations assez précises du total des morts, incluant les victimes de la guerre civile d'août 1975 et de l'invasion indonésienne qui a suivi. Selon le dernier recensement effectué par les Portugais en 1970, la population du Timor Oriental était de 610.541 habitants. Avec un accroissement annuel de 2%, le total de la population aurait dû être de 670.000 en décembre 1975. Les statistiques de l'Eglise en Indonésie font état d'une population de 688.771 en 1974. Une estimation modérée donnerait donc au moins 650.000 à cette époque. Or, selon le Bureau central des statistiques indonésien, en 1980 le chiffre de la population n'était que de 552.945 : cela signifierait qu'après cinq ans d'occupation indonésienne 15% de la population avaient disparu. James Dunn, président du Conseil australien des Droits de l'homme

et ancien consul d'Australie à Dili, a affirmé, à la fin de 1979, qu'une enquête effectuée par l'armée indonésienne avait montré qu'il restait seulement 330.000 personnes Timor Oriental. Il en conclut que la population du territoire a diminué de moitié depuis 1974. (31) Dans son intervention à la 39ème Session de la Commission des Nations Unies pour les Droits de l'homme,Pax Christi International a parlé de 250.000 victimes.

Les offensives indonésiennes

L'opération sécurité : avril 1981 - fin 1982

La résistance du Timor, spécialement dans les districts de l'Est, n'a pas été brisée par les bombardements de 1977 et 1978, ni non plus par la famine de 1979. Quoique les combats aient quelque peu diminué d'intensité, Dili subit une nouvelle attaque le 10 juin 1980. Et, en mars 1981, des manoeuvres militaires furent organisées sur une grande échelle au Timor Oriental, pour préparer l' " *Operasi Keamanan*" (opération sécurité) prévue pour avril.

Presque tous les hommes entre 15 et 50 ans ont été forcés d'aider l'armée. Les soldats et la population formant un front continu pour ratisser la campagne, les combattants de la résistance, face à ce "*pager betis*" (mur de jambes, mur de fantassins), se trouvèrent confrontés au dilemme d'avoir soit à tirer sur leurs compatriotes soit à se rendre. Selon des témoins timoriens, la plupart des combattants du FRETILIN choisirent la seconde solution. Les chefs du FRETILIN avaient bien envoyé des messages demandant aux gens du pays de se séparer des Indonésiens, mais cela n'était pas possible : s'ils avaient tenté de le faire, ils auraient été tués par l'armée, n'ayant pas eux-mêmes d'armes pour se défendre. C'est pourquoi de nombreux combattants du FRETILIN décidèrent de se sacrifier, choisissant la mort pour épargner leurs compatriotes enrôlés dans ces milices contre leur gré. (32)

Cette campagne militaire aussi donna lieu à des violations des droits de l'homme. Selon Amnesty International, en 1981, les troupes indonésiennes massacrèrent un groupe d'envrion 300 Timoriens qui avaient été forcés de fuir à cause de l'"*Operasi Keamanan*". Ces réfugiés, incluant des femmes et des enfants, avaient cherché un abri dans un sanctuaire, le Rocher de Saint Antoine à Lacluta. (33) Pendant la même campagne, environ 3.200 personnes furent exilées dans l'île d'Atauro. Selon les autorités indonésiennes, ces gens - et il y avait aussi parmi eux des femmes et des enfants - étaient seulement déplacés temporairement pour des raisons de sécurité. (34) La délégation parlementaire australienne qui visita le Timor pendant l'été 1983 les mentionne comme "détenus ou temporairement déplacés". (35) Amnesty International, pourtant, parle bien "d'Atauro et autres lieux de détention." (36)

Les efforts de pacification : octobre 1982 - août 1983

Après l'"*Operasi Keamanan*" , l'UNICEF, en coopération avec la Croix Rouge indonésienne, entreprit de nouveaux programmes d'aide. De son côté, le CRS reprit ses activités, principalement sous la forme de projets agricoles à grande échelle. L'Administrateur Apostolique intervint auprès du Nonce à Jakarta pour demander que le CRS travaille en étroite collaboration avec l'Eglise locale et que ses programmes ne soient pas soumis aux autorités militaires. (37) L'ICRC décida une fois de plus de suspendre ses activités en juillet 1983, parce qu'elle n'était pas libre d'agir conformément aux principes dont elle s'inspire habituellement. En particulier, ses délégués n'obtenaient pas l'autorisation de visiter les prisons et n'avaient pas le droit de vérifier sur place le bien-fondé des demandes d'aide humanitaire qui lui étaient adressées. (38). Selon des rapports de la Commission du Sénat australien, faits

après la visite d'une délégation parlementaire au Timor Oriental, des efforts avaient cependant été faits par le gouvernement indonésien pour améliorer la situation dans le territoire et favoriser un développement aussi rapide que possible de la région. Pendant cette période le budget et le revenu par habitant du Timor Oriental ont été beaucoup plus élevés que pour les autres provinces. (39)

A cette même époque, on a pu constater un bon nombre de progrès sur le plan militaire. Vers la fin de juin 1973, les représentants du FRETILIN à Lisbonne annoncèrent qu'en mars les forces indonésiennes avaient pris des initiatives pour permettre un armistice. Selon le FRETILIN, les discussions avaient eu lieu entre Gusmao, commandant du FRETILIN, et Carrascalao, le gouverneur du Timor Oriental (21 mars), discussions suivies par une rencontre, le 23 mars, entre Gusmao et le colonel Purwanto, fervent apôtre de la "campagne de la persuasion" (hearts and minds campaign), stratégie d'action psychologique visant à convaincre les combattants de retourner à la vie civile. (40) Comme condition pour conclure un armistice, le FRETILIN demandait à l'Indonésie de donner des informations sur les négociations aux Nations Unies et au Portugal. Cette exigence n'ayant pas encore été satisfaite trois mois plus tard, le FRETILIN tint une conférence de presse à Lisbonne pour rendre l'affaire publique. Le 29 juin 1983, le Ministre indonésien des Affaires Etrangères riposta en déclarant que les rapports faits par le FRETILIN n'étaient pas exacts : il n'y avait ni négociations avec le FRETILIN ni cessez-le-feu. (41)Le FRETILIN répliqua en publiant une photographie montrant le commandant du FRETILIN et le colonel Purwanto assis à la même table couverte par le drapeau du FRETILIN.

La torture et comment la garder secrète

Tout à l'opposé de ces efforts de pacification, il faut parler des instructions contenues dans un manuel à l'usage des militaires indonésiens, tombé dans les mains du FRETILIN à la fin de 1982 et authentifié par Amnesty International. Ce manuel autorise les militaires en opérations au Timor Oriental à pratiquer la torture. Divisé en huit sections, dont sept marquées "secret", le livre contient un chapitre sur les procédés à utiliser pour les interrogatoires (PROTA/01-B VH/1982). Il enjoint aux soldats de ne pas photographier les prisonniers battus alors qu'ils sont nus ou torturés par électrochocs, et de ne pas autoriser la présence de gens du pays comme témoins "pour éviter de provoquer l'antipathie de la population". Mieux vaut publier des photographies attrayantes, conseille le manuel, pour saper le moral et l'ardeur au combat du FRETILIN et pour amener l'Eglise à soutenir les opérations visant à rétablir la sécurité. (42)

Opération réunion : août - décembre 1983

Une nouvelle offensive contre le FRETILIN, *"Operasi Persatuan"*, fut lancée après la visite que firent au Timor en juillet 1983 le nouveau chef des Forces armées indonésiennes, un "Faucon", le général Benny Murdani et quatre officiers supérieurs du Département de la Défense. Murdani, connu pour être un représentant de la ligne dure, était partisan de l'action militaire. Il abandonna la politique de "persuasion" poursuivie auparavant par le colonel Purwanto. Et il informa la presse que si le FRETILIN ne se rendait pas, il *"l'écraserait sans pitié en utilisant tout l'arsenal militaire de l'Indonésie"*. Une escalade militaire commença immédiatement. Le nombre des soldats fut porté à 10.000, dont plus de la moitié furent engagés dans une offensive menée contre les places fortes tenues par le FRETILIN, avec mission de capturer ou de tuer son chef, José Gusmao. Des renforts d'hélicoptères, de tanks AMX, de Skyhawks A4 pour l'attaque au sol et de Broncos Ov-10 anti-guerilla furent envoyés sur le territoire. (43)

Quelques mois plus tard, pendant une visite au Timor Oriental (au moment de Noël 1983), le général Murdani lança un avertissement à *"ceux qui ont été dupés et sont assez naïfs pour croire qu'ils pourront fonder un Etat en dehors de celui qui est constitué par la République Indonésienne."* Leurs efforts sont *"condamnés à l'échec parce que les forces indonésiennes ne renonceront jamais à accomplir la mission qui leur a été confiée."* L'appel du général invitant *"tous ceux qui se trouvent sur les collines, dans les forêts, dans les grottes, dans les villes à cesser leurs efforts et à se rendre aux autorités"* était en réalité un signe que l'offensive avait échoué. (44) Cela a été confirmé depuis lors par l'Administrateur Apostolique, Mgr Belo. Dans une lettre adressée à son prédécesseur, Mgr da Costa Lopes, datée du 18 février 1984 et envoyée clandestinement hors du pays, il écrit que *"les militaires indonésiens pensaient en finir vers la fin de décembre, mais nous sommes déjà maintenant en février et on ne voit pas le terme des opérations militaires. Dans la seule région de l'Est de Lospalos, dix bataillons sont actuellement au combat."* Il est étonnant, ajoute Mgr Belo, *"qu'avec de si nombreux bataillons, hélicoptères, tanks et avions dans le pays, ils aient encore besoin d'enrôler des milices locales."*(45)

La poursuite de la guerre

L'escalade militaire et les déclarations du général Benny Murdani, avertissant, en août 1983, que l'Indonésie lancerait une offensive sans merci contre le FRETILIN à moins qu'il ne se rende, sont difficilement compatibles avec les affirmations de l'Indonésie selon lesquelles les forces du FRETILIN étaient réduites à rien.

Jakarta proclamait que les effectifs du FRETILIN étaient réduits à environ 100 guerilleros mal armés, tandis que le FRETILIN, pour sa part, prétendait disposer d'environ 6.800 combattants en opération dans le centre du pays et dans la région de la frontière méridionale, sans compter la zone de leur sanctuaire à l'Est de Lospalos. En avril 1983, des représentants bien placés de l'Eglise locale ont affirmé que le FRETILIN était organisé en dix unités de combat, chacune d'entre elles comptant 120 guerilleros : quatre de ces unités étaient équipées d'armes modernes obtenues par des filières indonésiennes (46). Ces estimations, qui semblent les plus exactes dont on dispose, ne tiennent pas compte des sympathisants ni des familles. Toute évaluation de la force et des chances de durée du FRETILIN doit pourtant aussi prendre en compte le réseau clandestin très développé mis en place par cette organisation depuis 1978 dans les centres contrôlés par les Indonésiens. L'existence de ce réseau est confirmée avec des détails, dans le manuel de l'armée indonésienne tombé aux mains du FRETILIN à la fin de 1982 et authentifié par Amnesty International. Ce manuel donne quelque vraisemblance à la revendication du FRETILIN :*"Le FRETILIN, c'est le peuple. Et le peuple, c'est le FRETILIN"*. (47)

L'action diplomatique internationale

En décembre 1975 et en avril 1976, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté des résolutions sur le Timor Oriental déplorant l'intervention indonésienne. En novembre 1975, l'Assemblée générale a voté à son tour une motion enjoignant à l'Indonésie de retirer ses troupes du territoire, et ces résolutions ont été renouvelées chaque année jusqu'en 1983. Chaque fois l'Indonésie les a ignorées.

Le représentant de l'Indonésie aux Nations Unies a régulièrement répété à l'Assemblée générale que Jakarta rejetait intégralement et catégoriquement des résolutions considérées comme "une ingérence indue" dans les affaires intérieures de l'Indonésie. L'intégration est, selon l'Indonésie, une affaire réglée de façon irréversible.

Résolutions sur le Timor Oriental à l'Assemblée générale de l'ONU

Année	Résolution	Pour	Contre	Abstentions
1975	3485 (XXX)	72	10	43
1976	31/53	68	20	49
1977	32/34	67	26	47
1978	33/39	59	31	44
1979	34/40	62	31	45
1980	35/27	58	35	46
1981	36/50	54	42	46
1982	37/30	50	46	50

Source : Comité permanent du Sénat pour les Affaires Etrangères et la Défense, les Droits de l'homme et la situation de la population au Timor Oriental

Ce tableau montre que le nombre de votes en faveur des résolutions a diminué chaque année. Le contenu des résolutions a aussi évolué, partant d'une condamnation sans équivoque de l'intervention militaire indonésienne pour aboutir à une plus grande attention portée aux besoins des populations du Timor Oriental. Toutes ces dispositions mentionnent pourtant le droit du peuple de Timor à l'autodétermination, et considèrent que le pouvoir administratif appartient au Portugal. L'Indonésie, elle, espère obtenir un jour ou l'autre à l'avenir une décision qui lui soit favorable, et qui fasse disparaître une fois pour toutes de l'agenda des Nations Unies la question de Timor.

Le 21 septembre 1983, le Comité général de l'Assemblée générale a décidé de retarder le débat jusqu'à la 39ème session en 1984. La proposition de remettre la question à plus tard, faite par l'ambassadeur de Norvège Vraalsen, fut adoptée sans débat par le Comité et ratifiée par l'Assemblée plénière le 23 septembre. Ces mesures venaient après l'annonce faite, le 19 août, par le Secrétaire général qu'il ne ferait pas de rapport cette année-là sur le Timor Oriental en raison de *"développements récents"*. L'expression *"développements récents"* faisait-elle référence aux conversations entre le FRETILIN et l'Indonésie sur le terrain ou à l'offensive de Jakarta en août, ou aux négociations en coulisse à l'ONU ? Ce n'est pas clair. Mais il est vraisemblable que la décision de reporter le débat était motivée, au moins en partie, par le désir du Secrétaire général de calmer le débat et de créer un climat dans lequel les négociations entre le Portugal et l'Indonésie puissent progresser. Plutôt que de relancer l'affaire, les Nations Unies firent un nouveau pas en avant dans le même sens, quand le Comité pour la décolonisation, au cours de la session de septembre 1984, mit de côté la discussion sur le problème du Timor jusqu'à l'année suivante. Cette décision venait à la suite d'une intervention du Secrétaire général, De Cuellar, insinuant qu'un débat public serait inefficace et qu'il valait mieux confier l'affaire à la diplomatie secrète.

Par ailleurs, la Commission des Nations Unies pour les Droits de l'homme se prononça sur la question lors d'une rencontre à Genève le 16 février 1983. Par 16 voix contre 14, et 10 abstentions, elle vota une Résolution affirmant le droit du peuple du Timor Oriental à l'autodétermination et à l'indépendance, et pressant le Portugal et l'Indonésie de coopérer avec les Nations Unies pour parvenir à ce but et pour soulager les souffrances des populations de la région. Pour de nombreux observateurs, le Timor Oriental demeure un cas typique montrant la volonté de l'Assemblée générale des Nations Unies de reconnaître la légitimité de la lutte des peuples placés sous domination coloniale étrangère pour exercer leur droit à l'autodétermination, et pour obtenir leur indépendance par tous les moyens possibles.

Le Tribunal permanent des peuples, établi en 1979, dont les activités se fondent sur la Déclaration universelle des droits des peuples (4 juillet 1976) et visent à sauvegarder les droits collectifs inaliénables, a débattu du problème du Timor lors de sa session de Lisbonne en juin 1981. Le Tribunal a condamné l'annexion perpétrée par l'Indonésie et considéré comme complices tous les gouvernements qui la soutiennent en reconnaissant cette annexion illégale. Malheureusement, la Déclaration d'Alger et le Tribunal des peuples ne sont pas officiellement reconnus par les gouvernements, et les états ne se sentent pas liés par les jugements proférés par le Tribunal.

Chronologie des événements politiques

1520 : Les Portugais fondent un établissement au Timor Oriental.

1912 : Révolte des habitants contre les Portugais, écrasée dans le sang.

1941-43 : Les troupes australiennes avec l'aide des indigènes de Timor combattent les Japonais - 40 Australiens et 40.000 indigènes sont tués.
L'Indonésie (avec le Timor Occidental) gagne son indépendance sur les Hollandais.

avril 74 : Coup d'état militaire à Lisbonne : le mouvement des Forces Armées renverse le régime fasciste de Caetano - la décolonisation commence.
Etablissement de partis politiques : ASDT (plus tard FRETILIN, pour l'indépendance après une courte transition), UDT (pro-Portugal, réclame une éventuelle transition vers l'indépendance), APODETI (pro-intégration avec l'Indonésie). Le FRETILIN devient rapidement le plus populaire et le mieux organisé des 3 partis.

Sept.74 : Whitlam dit à Suharto qu'un Timor Oriental indépendant serait invivable et constituerait une menace pour la sécurité régionale.

Janv.75 : L'UDT et le FRETILIN forment une coalition pour l'indépendance.
Le FRETILIN développe des programmes d'auto-suffisance pour l'instruction, la santé, l'agriculture dans les villages.

Août 75 : Coup d'Etat UDT et guerre civile avec pour résultat 3.000 morts.
Déplacements de réfugiés vers l'Australie et le Timor Occidental.
Victoire du FRETILIN.

28 nov.75 : Le FRETILIN proclame l'indépendance et la République Démocratique du Timor Oriental.

6 déc.75 : Ford et Kissinger visitent Jakarta.

7 déc.75 : Invasion indonésienne générale.

12 " " : L'Assemblée Générale des Nations Unies interpelle l'Indonésie pour qu'elle se retire du Timor Oriental. L'Australie soutient la résolution. Les Etats-Unis s'abstiennent.

Janv.76 : Un représentant des Nations Unies, Winspeare Guicciardi ne réussit pas à visiter les régions du Timor Oriental contrôlées par le FRETILIN.

Avril 76 : L'Australie insiste pour que la Croix Rouge (ICRC) soit réadmise à Timor.

Mai-Juil.: Essai fait par l'Indonésie pour intégrer le Timor Oriental comme 27ème province, rejeté à la fois par l'Australie et les Etats-Unis.

Oct. 76 : Les autorités australiennes saisissent la station de radio de Darwin (pro-FRETILIN) pour éviter "d'embarrasser l'Indonésie".

19 nov.76: Des rapports mentionnent que des combats sérieux se poursuivent au Timor Oriental, que le FRETILIN contrôle 85% du territoire, que 60.000 personnes ont été tuées.

Janv. 78 : L'Australie reconnaît le fait de l'annexion du Timor Oriental par l'Indonésie.

Sept. 78 : Des ambassadeurs étrangers, choqués par leur visite au Timor Oriental, lancent un appel pour une aide humanitaire urgente.

3 déc.78 : La radio du FRETILIN cesse tout lien avec l'extérieur.

Oct. 79 : ICRC annonce que la situation humanitaire au Timor Oriental est "aussi mauvaise qu'au Biafra". L'ICRC et le CRS commencent un programme d'urgence de 6 mois.
Juin 1980 : Révolte à Dili, coïncidant avec des attaques du FRETILIN.
Juil-sept. 1981 : Offensive indonésienne massive employant 30.000 civils comme boucliers pour repousser les guerilleros des montagnes. Beaucoup de Timoriens meurent mais peu de membres du FRETILIN sont faits prisonniers.
Nov. 81 : Le Sénat australien vote une résolution pour enquêter sur la situation au Timor Oriental.
Janv.1982 : L'Administrateur apostolique, Mgr da Costa , annonce la possibilité d'une famine.
Nov-Janv.82-83 : Contre-offensive par le FRETILIN restructuré.
Mars 1983 : Cessez-le-feu négocié; photographies, bandes magnétiques et documents capturés passent au Portugal. Le Général Benny Murdani devient le nouveau chef des Forces armées indonésiennes.
Juin 1983 : Sous la pression indonésienne, le Vatican retire Mgr da Costa Mgr Belo lui succède comme Administrateur Apostolique.
Août 1983 : Nouvelle offensive militaire lancée contre le FRETILIN.

II. - LES EGLISES ET LE TIMOR ORIENTAL

L'Eglise catholique

Le statut de l'Eglise catholique

Sous l'administration portugaise, l'Eglise et l'Etat étaient étroitement liés, chacun ayant sa tâche propre et sa mission spécifique. En 1940, le Vatican et le Portugal avaient conclu un accord garantissant une entière liberté de religion et établissant des liens étroits entre l'Eglise et l'Etat. Aussi le gouvernement pouvait exercer une influence considérable sur les nominations d'évêques. A la même époque, on était arrivé à un accord à propos des missions dans les territoires portugais d'outre-mer. L'éducation était confiée presque entièrement à l'Eglise, l'Etat subventionnant les oeuvres chrétiennes d'enseignement et de bienfaisance. Ces relations privilégiées furent brusquement interrompues par l'invasion indonésienne.

En dépit de pressions répétées de la part du gouvernement indonésien, par exemple les visites du Ministre Indonésien des Affaires Etrangères à Rome en novembre 1981 et en mai 1982, et en dépit des rumeurs qu'on fit circuler, prétendant que le représentant du Vatican en Indonésie, Mgr Pablo Puente, reconnaissait l'administration indonésienne sur l'île, l'Eglise du Timor Oriental n'a pas été rattachée à celle d'Indonésie mais dépend directement de la Secrétairerie d'Etat du Vatican, représentée en Indonésie par la Nonciature apostolique à Jakarta. Une reconnaissance officielle de l'annexion eut nécessité que le Vatican lui-même accède à la demande indonésienne et rattache Dili à l'Eglise d'Indonésie, ce qui n'a pas été fait. Pour la même raison, après le départ en retraite de Mgr Roberto, un Portugais, évêque du Timor Oriental jusqu'en 1977, l'Eglise du territoire a été dirigée par un Administrateur apostolique à la place d'un évêque, le refus de nommer un évêque permettant au Vatican, selon Askin, d'éviter d'avoir à prendre une décision difficile : en nommant un évêque,Rome aurait eu à décider s'il devait ou non être membre de la Conférence des Evêques d'Indonésie. Refuser de rattacher l'évêque à la Conférence eut provoqué la colère du gouvernement indonésien, par ailleurs relativement bien disposé vis-à-vis de l'Eglise. Accepter aurait été l'équivalent d'une reconnaissance de facto par l'Eglise de l'annexion indonésienne. (48)

Une réflexion de foi

La situation difficile devant laquelle se trouvaient l'Eglise et la population du Timor Oriental eut pour effet de les rapprocher l'une de l'autre. Les Timoriens, dans l'épreuve, s'étaient tournés en masse vers l'Eglise pour lui demander aide et protection, et aussi des directives ; celle-ci se retrouva convertie en véritable Eglise du peuple. (49) Il y a entre elle et la population de vraies relations de confiance mutuelle. Spontanément les gens se tournent plus volontiers vers l'Eglise pour demander de l'aide et des conseils que vers les Indonésiens qui sont la puissance occupante.

Les religieux du Timor Oriental ont rédigé un texte, fruit de leur réflexion commune, qu'ils ont adressé aux Supérieurs Majeurs des religieux d'Indonésie à l'occasion de leur session de 1981 :"*Nous devons tous avoir conscience que l'armée nationale indonésienne, qui a si brillamment libéré l'Indonésie du joug colonial, ne pourra jamais conduire de la même façon le peuple du Timor Oriental à l'autonomie et à l'indépendance nationale : la réalité et notre situation sont toutes différentes. Ce qui s'est produit pendant ces cinq dernières années, c'est surtout l'invasion, la guerre, le pillage, le massacre de la population, l'occupation des terres, l'exploitation coloniale, l'expulsion des indigènes pour les remplacer par des gens venus d'autres îles, le quadrillage militaire et des tentatives de mobilisation en masse des gens âgés de 12 à 55 ans pour les contraindre à se faire la guerre entre eux.*"

Le témoignage des religieux portait aussi sur les réactions et le moral de la population :"*Les gens font actuellement l'expérience de l'oppression sans fin. Leurs droits sont méconnus. Ils vivent dans la peur, sans pouvoir faire entendre leur voix. Les gens vivent au milieu d'une guerre continuelle et sont obligés de se taire et de se soumettre. Mais ils n'ont pas perdu leur idéal, auquel ils tiennent fermement. Ils ont également une foi solide,qui s'est même renforcée, quoiqu'il ne soit pas toujours possible de l'exprimer en paroles; et les religieux qui vivent avec eux portent un regard de foi sur la vie de ces gens.*"

En promettant leur soutien à la population, les religieux affirmaient que "*les religieux du Timor Oriental se sentent solidaires du peuple et, pour cette raison, se sentent obligés de rendre témoignage à cette expérience de foi vécue par la peuple.*" "*Pour nous, vivre la foi sans faire de sérieux efforts pour promouvoir la justice sociale reviendrait à faire de la foi une réalité purement étrangère, sans consistance. Ce n'est pas possible de construire un ordre juste en collaborant avec le gouvernement actuel, ou pas encore possible, bien que le peuple désire ardemment la justice...Pour le moment, il n'y a pas moyen d'échapper à l'oppression dont nous parlons plus haut. C'est pourquoi nous, religieux, nous devons être toujours vigilants et prendre garde à ce que la foi des gens ne soit pas écrasée.*" (50)

La position de Mgr da Costa Lopes

Mgr da Costa Lopes, Administrateur apostolique à Dili de 1976 à 1983, a été et reste le critique le plus énergique des excès commis par les militaires indonésiens. Il a été blâmé par les Indonésiens pour ses déclarations vigoureuses à la presse concernant la famine dans la population et concernant les rapports venus des villages à propos des meurtres, des viols, des tortures et des bombardements perpétrés par les militaires. Mgr da Costa Lopes était une des rares personnes qui puissent critiquer la politique indonésienne au Timor Oriental sans crainte d'être arrêté. On a pu voir que d'autres étaient moins favorisés que lui, quand deux délégués de l'Assemblée des représentants du peuple, nommés par le gouvernement indonésien, qui avaient remis un rapport au Président Suharto, furent arrêtés à leur retour à Dili. Ils ne furent libérés ensuite qu'en raison de pressions internationales. Leur rapport, préfacé par une déclaration de loyauté envers l'Indonésie,

accusait certains officiels indonésiens de comportements "*comparables seulement à ceux qu'ont les conquérants envers les gens qu'ils dominent.*" et relatait des cas de tortures, de mauvais traitements, de meurtres et de violences sexuelles infligées à des femmes emprisonnées.

Les plaintes de Mgr da Costa Lopes franchirent le mur de silence dressé par les Indonésiens quand, en novembre 1981, deux lettres adressées par lui à des amis en Australie, tombèrent aux mains de journalistes australiens et furent immédiatement imprimées. Ces lettres qui n'étaient pas destinées à la publication accusaient l'armée indonésienne d'assassinats en masse et signalaient de nouveaux risques de famine. Dans une de ces lettres il décrivait les opérations militaires comme "*un cyclone qui a ravagé Timor d'une extrémité à l'autre, laissant l'île dans une situation vraiment tragique : mort d'enfants innocents de deux ou trois ans, massacres de femmes enceintes et de gens sans défense, uniquement parce qu'ils ne voulaient pas perdre leur identité et le droit d'être reconnus dans la communauté des nations.*" S'adressant au chef des Services du Secours catholique australien, il écrivait :"*L'Eglise catholique, en dépit de tous les risques, doit dénoncer à la face du monde les atrocités commises pendant les quatre jours du siège du fameux Rocher de Saint Antoine à Lacluta, où plus de 500 Timoriens ont été tués.*" Il demandait aussi au Secours catholique australien de fournir "*de la nourriture, du riz et du blé, nécessaires pour la survie des gens*", pour assurer leur subsistance pendant la famine qu'on pouvait craindre de voir reprendre. (51)

Les officiels indonésiens utilisèrent des rapports faits par des visiteurs venus de l'extérieur pour contester les termes employés par Mgr da Costa Lopes. En particulier les déclarations de l'ancien Premier ministre australien :"*L'évêque ne peut même pas citer ses sources*", et celles du directeur pour l'Indonésie du Catholic Relief Service des Etats-Unis : "*Il n'a visité aucune des zones dont il est question*", furent utilisées pour mettre en doute la crédibilité et la bonne foi de l'Administrateur Apostolique.(52) En dépit de ces attaques, il persista et renouvela ses accusations dans des interviews accordées à quelques-uns des rares visiteurs étrangers admis au Timor Oriental après une sévère sélection. Mgr da Costa Lopes considère que le problème du Timor Oriental est d'abord un problème de respect de la loi et de justice. En faisant respecter la justice, le gouvernement indonésien pourrait gagner le coeur des Timoriens. Les Indonésiens, eux, au contraire, considèrent que Timor est un problème purement militaire. Ils n'appliquent pas le "*Pancasila*" qu'ils professent. (NDT. Le "*Pancasila*" désigne les cinq principes qui sont à la base de la Constitution indonésienne. Parmi ces principes, celui de la justice sociale pour tous.)

Dans la suite, quand le gouvernement exerça des pressions sur le Vatican en envoyant directement des diplomates en visite à Rome et en intervenant à la Nonciature à Jakarta pour faire éloigner Mgr da Costa Lopes, celui-ci dut se retirer, et Mgr Carlos Filipe Ximenes Belo lui succéda. Résidant maintenant à Lisbonne, Mgr da Costa Lopes reste un critique sévère des agissements de l'armée d'occupation.

Parler...ou ne pas parler

Il est beaucoup plus difficile pour une institution que pour un individu de prendre une position nette sur les questions politiques. A propos de la situation au Timor Oriental, l'Eglise se trouve face à un dilemme clair : ou bien elle doit accepter l'intégration du territoire à l'Indonésie comme un fait accompli ou bien elle doit soutenir la lutte de libération que poursuit le FRETILIN. Si l'Eglise accepte l'intégration ou l'annexion, elle ne peut le faire ouvertement sans perdre la confiance d'un grand nombre de fidèles. Il ne lui est pas possible non plus de choisir en faveur du FRETILIN, ce qui reviendrait à approuver la lutte armée. Aussi les responsables de l'Eglise sont-ils beaucoup moins fermes dans leur propos sur l'autodétermination et l'intégration politique que lorsqu'ils parlent des problèmes d'ordre humanitaire.

Walsh a expliqué le silence de huit années de l'Eglise indonésienne (1975-novembre 1983) en soulignant qu'elle est une Eglise minoritaire cherchant à préserver sa position en prenant parti simplement pour le "Pancasila". L'Eglise, en Indonésie, à son avis :"*n'a pas les moyens de protester de façon spectaculaire contre les injustices variées dont souffre le pays; elle ne peut donc pas rejeter ni corriger la politique du gouvernement au Timor Oriental. Aussi, bien que l'Eglise en Indonésie, de par sa place dans la nation et de par ses relations à l'étranger, soit qualifiée pour aider l'Eglise au Timor, elle ne peut pas le faire comme le souhaiteraient une grande partie des Timoriens. Autrement dit, elle ne peut pas aider ces derniers à gagner leur liberté et à devenir un état timorien indépendant. Son rôle propre est de servir le peuple et l'Eglise dans le domaine du développement et des entreprises humanitaires*". (53)

Plusieurs autres raisons, présentées par le Bureau pour le Développement de la Fédération des Conférences épiscopales d'Asie, ont été données par les Indonésiens eux-mêmes pour justifier le silence de l'Eglise. Quelques-unes de ces raisons sont d'ordre politique : certains signes, notent des sources ecclésiastiques, faisaient craindre que l'Etat qui aurait pris forme au Timor soit socialiste ou communiste, chose inacceptable aussi bien pour l'Indonésie que pour les pays de l'ASEAN, l'Australie et les Etats-Unis. D'autres mettaient en doute, d'un point de vue moral, le droit d'un petit groupe de personnes au sein de l'ensemble du pays à demander l'autodétermination. Il y avait aussi des raisons d'ordre culturel et historique :"*ce n'est pas notre manière de rendre publiques nos divergences avec notre gouvernement*"; "*nous ne prenons pas parti de façon catégorique dans les affaires temporelles*"; "*nous critiquons rarement, préférant le dialogue.*" Certains donnaient une expression théologique à ce souci du consensus national en souhaitant "*des communautés prophétiques plutôt que des évêques ou des individus-prophètes*" La plupart des gens d'Eglise avaient l'impression que les laïcs catholiques ne soutiendraient pas leurs évêques si ceux-ci critiquaient le gouvernement à propos du Timor Oriental, ces laïcs voulant avant tout garder leur place dans la société et dans la vie économique. En fin de compte, disait-on, des critiques publiques auraient pour effet de rendre impossible la poursuite des activités de toutes sortes que pouvait mener l'Eglise au Timor pour aider les gens. Cette aide était pourtant considérable : aide matérielle, soutien moral, facilités pour les communications avec l'étranger.

Une voix discordante s'est élevée pour souligner :"*la décision que nous prendrons à propos de Timor - parler, ou ne pas parler - déterminera dans une large part ce que nous serons comme Eglise. Sommes-nous un groupe social comme les autres cherchant la prospérité et l'influence ou sommes-nous une communauté religieuse guidée par l'Evangile ? Actuellement nous avons mélangé les deux.*" Celui qui parle ainsi, un jésuite indonésien, fait aussi allusion aux très réels sacrifices que les catholiques seraient appelés à faire s'ils devaient s'opposer à la politique du gouvernement, et il ajoute :"*Rappelons-nous que nous ne sommes pas une communauté de héros. Nous sommes représentatifs de notre société : faibles et craintifs comme la plupart des gens.*" (54)

Le Vatican, lui aussi, est resté longtemps silencieux. Bien que n'ayant jamais reconnu formellement l'incorporation du Timor Oriental à l'Indonésie, il n'a pas fait de déclaration en faveur de la liberté et n'a non plus jamais profité de sa situation d'observateur officiel aux Nations Unies pour jouer un rôle actif dans la discussion à propos du Timor. C'est ce silence qui a déçu les habitants et l'Eglise locale du Timor Oriental. Dans le texte de réflexion adressé en 1981 aux Supérieurs Majeurs d'Indonésie (MASRI), les religieux timoriens déclarèrent n'avoir pas compris "*pourquoi l'Eglise indonésienne et l'Eglise universelle de Rome n'ont pas encore proclamé ouvertement et officiellement leur solidarité avec l'Eglise, la population et les religieux du Timor. Cela a peut-être*

été pour nous le coup le plus dur... Nous sommes douloureusement étonnés par ce silence donnant l'impression qu'on nous laisse mourir dans l'indifférence." (55).

Un changement de politique

En juin 1983, le monde extérieur apprit la démission de l'Administrateur Apostolique, Mgr da Costa Lopes . Son successeur, Mgr Belo, salésien de 35 ans, originaire du Timor Oriental, avait regagné son pays en 1981, après treize années d'études au Portugal. Il dut prendre la nationalité indonésienne pour accepter sa nomination. Cette nomination donna lieu à quantité de spéculations : le Nonce n'avait-il pas parrainé sa candidature parce que, à la différence de ses confrères, il n'avait pas été témoin des événements dramatiques des dernières années ? Quelles pressions le gouvernement indonésien avait-il exercées, et pourquoi le Vatican avait-il cédé ? Cette nomination était-elle un geste de bonne volonté fait avant la visite du Pape en Indonésie programmée pour 1984, et dont le projet avait été annoncé immédiatement auparavant (projet ensuite annulé)? . Pourquoi Mgr da Costa Lopes s'était-il retiré ? Il avait lui-même déclaré à deux journaux portugais qu'il était très fatigué et qu'il avait proposé sa démission au Vatican sur le conseil du Nonce, Mgr Puente, avocat notoire de l'intégration du Timor Oriental à l'Indonésie. (56)

Au Timor, ce changement provoqua de nombreuses réactions. Le clergé timorien protesta et refusa d'assister à la cérémonie d'installation de Mgr Belo. Un groupe de prêtres écrivit une lettre au Pape et à plusieurs Conférences épiscopales, faisant part de la déception qu'ils éprouvaient face à l'attitude de certaines personnalités de l'Eglise indonésienne ayant pris part à une campagne de diffamation contre Mgr da Costa Lopes. Ce groupe affirmait sa solidarité avec les positions sans ambiguïté prises par l'ancien Administrateur Apostolique, maintenant exilé, pour la défense des droits fondamentaux de la personne humaine. En octobre, le journal portugais favorable au Timor "Em Timor-Leste a paz é possivel" publia une lettre au Pape Jean Paul II, signée par 180 catholiques timoriens, qui avait été remise au Nonce le 2 mai 1983. Les signataires qui, selon les Timoriens réfugiés au Portugal, sont des personnalités représentatives de la communauté catholique au Timor Oriental, exprimaient leur déception devant le silence du Vatican et, témoignant en faveur du bon travail accompli par Mgr da Costa Lopes, demandaient au Pape de le maintenir dans sa charge d'Administrateur Apostolique.

La nomination de Mgr Belo provoqua aussi des mouvements dans l'opinion au niveau international. Elle suscita de l'inquiétude parmi les nombreux opposants à la domination indonésienne, qui considéraient Mgr Belo comme trop modéré, même s'il n'était pas identifié avec le régime indonésien. Pourtant les brutalités commises au Timor avaient horrifié Mgr Belo tout autant que son prédécesseur. Au lieu de rester silencieux, il condamna vigoureusement les violences et les persécutions. Il déplora le manque de liberté et les disparitions qu'on signalait alors que l'Indonésie intensifiait ses opérations anti-guerilla. Dans une lettre adressée à Mgr da Costa Lopes, Mgr Belo parle des habitants des campagnes forcés d'abandonner leurs récoltes pour combattre avec les troupes indonésiennes contre leurs compatriotes. Les habitants, écrit-il, sont encouragés à livrer et à condamner les partisans du FRETILIN, et si ces derniers sont trouvés coupables, ils doivent les égorger ou les battre à mort. (57)

Plaidoyer en faveur d'une paix juste et durable

Les mots sévères de Mgr Belo concernant l'armée indonésienne et l'inquiétude qu'il exprima quant à la situation au Timor Oriental ne laissèrent pas tout le monde indifférent. Après avoir protesté au cours d'un sermon à la cathédrale de Dili en octobre contre "les arrestations et la violence", il reçut un avertissement du Bureau des Affaires religieuses du Timor Oriental. A la suite de cet incident, il s'expliqua devant l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques d'Indonésie. Les évêques indonésiens répondirent, le 17 novembre 1983, par une longue lettre adressée au clergé du Timor Oriental, lettre venant bien tardivement, la première depuis l'invasion du pays, courageuse mais prudente. Nulle part ce document ne cite nommément les parties en présence, armée indonésienne ou FRETILIN. Les évêques ne font non plus nulle part de commentaire explicite sur la justice ou l'injustice de l'annexion du Timor par l'Indonésie.

Ils assurent le clergé du Timor Oriental de leur soutien dans la lutte qu'il mène pour les droits de l'homme. Ils déclarent :" *ne pas pouvoir refuser de porter un jugement sur les événements qui surviennent dans notre pays, spécialement quand il s'agit d'affaires dont dépendent le bien-être ou la misère des masses concernées et quand certains sont victimes d'une cruelle oppression.*" Tout en rappelant que "*le rôle et la compétence de l'Eglise ne doivent en aucune façon être confondus avec ceux du pouvoir politique et que l'Eglise n'est liée à aucun système politique*", il soulignent qu'eux-mêmes ont lutté de différentes façons "*pour faire mieux reconnaître et mieux respecter ces biens considérés comme sacrés par la population du Timor Oriental : leur famille, leur religion, leur terre.*" Ils pressent les autorités au Timor Oriental de travailler "dans un esprit de loyauté" pour résoudre la situation, et exhortent l'Eglise du Timor à être "*le pionnier d'une paix qui soit plus que la simple absence de guerre, plus qu'un simple équilibre de puissance entre forces ennemies, plus qu'une paix imposée par la dictature.*" (58)

Des chrétiens portugais ayant vécu au Timor, la majorité d'entre eux étant d'anciens missionnaires dans le territoire, écrivirent une lettre au Pape à la veille de sa visite au Portugal (12-15 mai 1982), dans laquelle ils expriment leur inquiétude pour l'avenir du peuple au Timor Oriental, dont la voix n'atteint presque jamais le monde libre. Ils soulignent que la tragédie du Timor n'a que faïblement ou pas du tout attiré l'attention de l'opinion publique internationale et que, selon les témoignages reçus de Timor, les Timoriens sont très déçus du manque de soutien venant des Eglises-soeurs. Selon ces anciens missionnaires, la population du Timor Oriental n'a confiance qu'en l'Eglise et en un petit nombre de représentants du gouvernement sincèrement préoccupés de paix et de justice. Ils expriment leur confiance au Pape pour empêcher que l'Eglise du Timor soit jamais intégrée dans l'Eglise d'Indonésie contre la volonté de ses fidèles et de ses pasteurs. (59)

Le Comité permanent des évêques portugais a aussi exprimé son inquiétude concernant le Timor Oriental, dans un communiqué à la presse daté du 28 mars 1984 :"*Au vu des informations qui parviennent du Timor, et qui sont devenues récemment plus fréquentes, les Evêques portugais ne peuvent pas ne pas manifester publiquement leur grave inquiétude et la solidarité qu'ils ressentent profondément pour la population de ce pays-martyr, victime d'une tragédie commencée maintenant il y a près de neuf ans et qui, malheureusement, se prolonge aujourd'hui encore.*" Les évêques soulignent : "*Ce serait une illusion de penser que,derrière les tristes événements qui se déroulent au Timor,il n'y a pas chez les gens la conscience très vive d'avoir une identité nationale et le refus de la laisser réprimer ou annihiler. Le Timor aspire à la pleine expression de son identité propre. Empêcher cela revient à commettre non seulement un génocide au sens physique mais un génocide "culturel", ce génocide-là étant pire encore que l'autre, puisqu'il s'attaque en même temps aux survivants et à ceux qui meurent, aux générations futures autant qu'aux générations présentes.*"

En conclusion, les évêques lancent un appel *"au gouvernement portugais, qui a une responsabilité historique et morale autant que juridique; au gouvernement inonésien, puissance occupante; aux responsables politiques du Timor Oriental, qu'ils soient dans leur propre pays ou en exil;"* et ils demandent *"à tous avec instance de mettre un terme rapidement et de façon efficace à cette situation déplorable qui semble être devenue l'état habituel du Timor. Tout en garantissant les intérêts légitimes de toutes les parties concernées, les responsables doivent assurer la survivance du peuple timorien comme entité historique, dans la fierté et le respect de soi-même autant que le respect des pays voisins."* (60)

Un appel semblable fut adressé au Pape par le Président du Portugal, le général Eanes, quand il lui demanda, lors de son séjour au Portugal, d'agir en médiateur pour faciliter la solution du problème du Timor. Selon Walsh, le Pape manifesta sa solidarité avec les Timoriens, à sa manière diplomatique, en permettant que la messe qu'il célébra à Fatima soit transmise en traduction simultanée en Tetum, la langue du Timor. Selon des communiqués de l'Agence France Presse de Jakarta, l'annulation de la visite du Pape en Indonésie, prévue pour mai 1984, a été due à la situation au Timor Oriental et à la position prise par les évêques indonésiens en novembre 1983. (61)

Le Pape exprima une fois de plus ses appréhensions dans son discours au nouvel Ambassadeur d'Indonésie auprès du Saint Siège, le général Sastrapoespita, quand ce dernier présenta ses lettres de créance au Vatican le 7 juillet 1984. Le Pape souligna que *"le Saint Siège continue à suivre avec préoccupation la situation au Timor Oriental et espère qu'une considération particulière sera donnée en toutes circonstances à l'identité ethnique, religieuse et culturelle de la population."* Insistant sur les nombreux efforts faits par lui *"pour contribuer à venir en aide aux populations de cette région"* et rappelant *"avec quelle insistance il avait recommandé qu'on respecte les droits de l'homme"*, le Pape dit clairement que *"c'est l'ardent désir du Saint Siège que les droits des personnes soient respectés, et que tous les efforts possibles soient faits pour soulager les souffrances de la population, en facilitant la tâche des organismes de secours et en assurant l'acheminement de l'aide humanitaire jusqu'à ceux qui sont dans le besoin"* (62)

Après la lettre des évêques indonésiens et les déclarations faites à la presse par le Comité permanent des évêques portugais, plusieurs Conférences épiscopales d'Asie et d'Europe et plusieurs Associations de Supérieurs Majeurs exprimèrent leur solidarité et leur inquiétude pour l'avenir de l'Eglise et de la population du Timor. Les évêques hollandais, dans une lettre adressée à Mgr Belo, datée du 27 juin 1984 affirmèrent *"leur profonde conviction qu'une solution pacifique et équitable ne pourrait être trouvée que quand, étant saufs les intérêts légitimes de toutes les parties concernées, la volonté de la population du Timor serait respectée et quand la permanence de son identité historique serait assurée."* Le Comité national des Supérieurs Majeurs d'Australie, conscient *"du fait que l'occupation militaire a eu des conséquences désastreuses et irréparables dans tous les secteurs de la population"* et déplorant que *"la chance n'ait pas été donnée au peuple du Timor de prendre part aux décisions affectant sa vie quotidienne"* insista pour que *"soit donnée à la communauté internationale l'opportunité de contrôler les événements en cours au Timor Oriental et de concourir à la recherche d'une issue équitable de l'impasse présente."* (63)

Les Eglises protestantes

L'Eglise protestante, qui comptait 15.000 membres au Timor Oriental en 1982, est une communauté en continuelle expansion. Avant 1975, le territoire n'avait qu'une petite communauté administrée par des aumôniers militaires. En 1977, le Conseil indonésien des Eglises - en Indonésie,

seules les Eglises protestantes en font partie - reçut un rapport de Dili signalant l'existence d'environ 4.000 chrétiens protestants ayant un passé charismatique au Timor Oriental. Le Conseil (DGI) décida de prendre contact avec eux et envoya une première délégation visiter le territoire. Cette visite, qui dura 4 jours, fut la première visite faite à l'invitation du gouvernement indonésien. Elle fut accompagnée d'un cérémonial imposant et de mesures de sécurité très strictes.

En 1980, le Centre de développement du DGI entreprit un programme d'aide oecumémique pour Timor. Dans le cadre de ce programme, le DGI visita le territoire une seconde fois en juin 1982. Le rapport fait après cette visite mentionne que plusieurs officiers de la Sécurité et plusieurs officiels du gouvernement ont des responsabilités de diacres ou d'anciens dans la communauté protestante de Dili. Un membre de la délégation commente la situation :*"Je ne dis pas que ce soit une bonne chose pour l'Eglise protestante, je dis seulement qu'il y a un lien étroit entre elle et le gouvernement."*

Le rapport en question montre quelle est la position du Conseil des Eglises vis-à-vis du problème de Timor. A bien des égards, son attitude est la même que celle du gouvernement. Dans ce rapport, le DGI déclare qu'il a décidé, dans la ligne de l'Evangile, de participer de manière responsable à la construction d'une société juste. Concernant Timor, cela signifie que *"les Eglises veulent s'impliquer de façon responsable pour préparer l'avenir du territoire, au lieu de rester passives en face de cette longue guerre civile et devant la menace d'une intervention étrangère à l'appel de la soi-disant République démocratique du Timor Oriental."* Les auteurs du rapport poursuivent en disant que *"la présence de l'Eglise au Timor Oriental doit être un signe de solidarité avec la population. L'Eglise doit soutenir les efforts d'assimilation de la population dans la société indonésienne."* (64)

Les demandes adressées par le DGI au Conseil mondial des Eglises à Genève en vue d'obtenir des fonds pour ses programmes d'aide ont suscité des réactions variées et provoqué pas mal de controverses. Il faut noter que, lors de sa Cinquième Assemblée, à Nairobi en 1975, le Conseil Mondial des Eglises a réagi qelques heures après l'invasion indonésienne au Timor et pressé l'Indonésie de retirer ses troupes pour rendre possible l'autodétermination.

III. - L'AVENIR

Tout se passe comme si les quelques années à venir devaient apporter à la population du Timor Oriental encore davantage de famine et une escalade de la violence. Le problème du Timor est autant politique qu'humanitaire, bien que non seulement le gouvernement indonésien, mais aussi les représentants de plusieurs Etats occidentaux aient tendance à le considérer comme étant exclusivement d'ordre humanitaire. Les deux aspects sont pourtant étroitement liés : l'insatisfaction à propos de la situation politique conduit la population à résister; la réaction des forces armées face à la résistance provoque une aggravation des mauvaises conditions de vie, ce qui accentue en retour le conflit politique. Bien qu'il soit peu vraisemblable d'y parvenir dans un proche avenir, à long terme une solution politique est nécessaire, même pour régler les aspects humanitaires du drame.

Le droit à l'autodétermination

Le droit à l'autodétermination n'est pas mentionné expressément dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme, mais il est inscrit dans les deux conventions internationales de 1966 (art.1). D'après la manière dont ces conventions en parlent, on peut conclure que les Etats membres des Nations Unies, y compris l'Indonésie, sont tenus de s'efforcer à la promouvoir. Ce droit est aussi expressément mentionné

dans la Résolution 1514 XV adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1960. Dans l'Appendice "Déclaration sur la concession de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés", il est spécifié que le fait de soumettre un peuple à une domination étrangère constitue un déni des droits fondamentaux, contraire à la Charte des Nations Unies, et un obstacle à la paix mondiale.

L'Indonésie a, elle aussi, signé cette Résolution. C'est pourquoi l'Assemblée générale de 1975 a pu la presser de retirer ses troupes pour donner au peuple de la région la possibilité d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Mais l'Indonésie ne s'est jamais conformée à cette demande. Elle considère que le processus conduisant à l'autodétermination est arrivé à son terme quand elle a accepté la requête du 17 juillet 1976 du gouvernement provisoire, installé par elle-même, réclamant l'union du Territoire avec l'Indonésie. Les conditions énumérées par les Nations Unies, c'est-à-dire le choix d'un statut sur la base du suffrage universel des adultes et la liberté d'expression de la population concernée, n'ont jamais été respectées. C'est pourquoi les Nations Unies rejettent les prétentions de l'Indonésie affirmant que le droit à l'autodétermination a été respecté. Il n'y a que peu de chances que le peuple du Timor puisse exercer de droit dans un avenir proche, la plupart des pays ayant vis-à-vis de l'Indonésie une attitude pragmatique d'acceptation de la situation actuelle.

Le droit à l'autodétermination a été de nouveau proclamé par l'Union Inter-Parlementaire lors d'une rencontre à Lagos, au Nigéria, en 1982. A une écrasante majorité (37 voix pour, 6 contre et 3 abstentions), les participants à cette rencontre ont approuvé la Résolution du Comité pour les peuples privés du droit à se gouverner eux-mêmes et pour les questions ethniques, Résolution qui affirme à nouveau le droit du Timor Oriental à l'autodétermination et à l'indépendance et qui condamne le recours à la force pour empêcher l'exercice de ce droit. Dans une déclaration récente, adressée au Comité des évêques américains pour le Développement social et pour la paix dans le monde (12 juin 1984), Mgr da Costa Lopes spécifie que *"l'Eglise du Timor Oriental n'aurait aucune objection si la population choisissait librement, sans subir de pressions, de faire partie de l'Indonésie."* Mais l'Administrateur apostolique est convaincu que *"plus de 90%, sinon 99% des gens voteraient contre cette solution."* Il affirme en conclusion que *"c'est seulement par le dialogue, et non par des moyens militaires, qu'on peut trouver une solution durable et juste au drame du Timor Oriental. Les nations occidentales, qui proclament des principes de justice, de paix et d'autodétermination, ne peuvent pas ne pas encourager le recours à des procédures de dialogue."* (65) Les grandes puissances, pourtant, semblent voir les choses différemment.

Quelques membres du Sénat des Etats-Unis ont montré un intérêt accru pour la situation au Timor au début des années 80, au moment où fut proposée une résolution en vue de "permettre aux organismes d'aide internationale un plus large accès au Timor Oriental", de "faciliter la réunification des familles" et de "s'entendre sur des négociations qui conduisent au retrait des troupes indonésiennes et au libre exercice par la population de son droit à l'autodétermination." (66). Cette résolution a été envoyée pour examen au Comité pour les Affaires Etrangères et n'a pas encore été votée. Il faut rendre hommage aux efforts faits par ces membres du Congrès, qui ont empêché que la question ne disparaisse complètement de la conscience des Américains. Mais la plupart n'ont qu'une vue trop étroite des problèmes humanitaires dont on attend la solution au Timor : ils déplorent les souffrances subies par les Timoriens mais ne s'attaquent pas de front à la question de l'autodétermination. (67)

En juin 1982, après plusieurs enquêtes du Sénat, le gouvernement portugais, soutenu par le Parlement unanime, a créé une commission pour suivre l'évolution de la situation au Timor. Il constituait ainsi le premier organisme spécialisé et officiel pour s'occuper de la question, après l'approbation de la Constitution portugaise de 1976, dont l'article 297 affirme la détermination du Portugal à assumer ses responsabilités à l'égard du peuple du Timor et à travailler à l'autodétermination. Responsabilités morales et juridiques auxquelles le Portugal n'avait jusqu'alors pas fait face.

La *"réalpolitik"* de l'Australie, défendue par le Ministre des Affaires Etrangères, Bill Hayden, pendant la Conférence nationale du Labor en juillet 1984, a adouci la position du Labor party sur le Timor Oriental, contrairement aux souhaits de nombreux militants et responsables du parti. Comme cela a été prouvé à nouveau lors de la décision prise par les Nations Unies de mettre en réserve la question du Timor, tout autant que la plupart des autres pays libres, l'Australie a cédé à la crainte de provoquer l'hostilité de Jakarta et détermine sa politique à partir de ses intérêts stratégiques et économiques.

Les droits de l'homme

Les autorités indonésiennes ont continuellement mis l'embargo sur les informations en provenance du Timor. En raison des conditions dans lesquelles la guerre a lieu, il est impossible de faire une enquête chaque fois que des atrocités sont signalées. Les observateurs indépendants, les organisations humanitaires qui distribuent des secours et défendent les droits de l'homme se sont vu refuser l'accès au territoire. Pourtant de longues listes énumérant des cas de souffrances indicibles et d'oppression ont pu atteindre le monde extérieur : persécution systématique dans un but d'intimidation, torture de gens soupçonnés d'être membres ou sympathisants du FRETILIN, disparitions et meurtres, emprisonnements et déplacements forcés de population. En août 1983, Amnesty International a publié un rapport basé sur plusieurs témoignages soigneusement contrôlés.(68) Ce rapport fournit la preuve que les violations des droits de l'homme sont tolérées par les autorités. (69) D'autres sources signalent que *"la promotion annuelle des officiers indonésiens est déterminée par le nombre de crimes qu'ils commettent et par les techniques de tortures qu'ils emploient."*(70)

Amnesty International , s'appuyant sur ce qu'elle a découvert, exprime sa crainte que les droits de l'homme au Timor Oriental ne soient violés aussi longtemps que durera la résistance des Timoriens à l'occupation. L'opération *"Persuatan"* a montré qu'Amnesty avait raison. Le Commissaire politique et Commandant du FRETILIN Gusmao affirme de la même façon que *"la faim, la misère, la corruption, la torture, la persécution, les disparitions et les massacres ne cesseront que quand les troupes d'occupation quitteront le Timor."* (71)

Le rôle de l'aide internationale

Les organisations d'aide internationale peuvent jouer un rôle important pour soulager les souffrances des Timoriens de l'Est. Leur présence sur le terrain pourrait en outre empêcher les violations des droits de l'homme. Pour assurer cette présence, la communauté internationale doit marquer sa solidarité avec la population du Timor et prêter continuellement une grande attention aux développements de la situation dans le territoire. Mais, souligne Mgr da Costa Lopes, *"ce serait une tragique ou une cynique illusion de croire que l'aide humanitaire et des dons matériels pourront par eux-mêmes résoudre la question du Timor. L'armée indonésienne, qui est responsable de plusieurs dizaines de milliers de morts au Timor, est assez impudente pour se vanter de tout l'argent dépensé par elle pour la construction de routes, de bâtiments et d'installations,*

qui de toute façon sont souvent utilisés à des fins militaires ou pour faciliter l'occupation du territoire par la troupe. Mais aucune distribution de biens matériels ne pourra jamais compenser le refus de l'autodétermination et de l'indépendance, ni la violence et le sang versé." (72)

Le rôle des Eglises

Dans son discours aux évêques américains, Mgr da Costa Lopes remarque que c'est *"peut-être à cause des souffrances innombrables qu'ils ont supportées que les Timoriens de l'Est se sont tournés de plus en plus vers Dieu et vers l'Eglise catholique...L'Eglise qui sert ceux qui ont dû subir les atrocités commises par les Forces Armées indonésiennes." "En face du "génocide culturel et moral" que les Indonésiens nous ont imposé, et des morts innombrables causées directement par la guerre ou indirectement par la famine et les maladies, l'Eglise catholique a surgi comme l'unique organisation en laquelle les Timoriens aient confiance. L'Eglise bénéficie d'un profond respect de la part de la population. Les gens disent tout ce qu'ils savent aux prêtres. L'Eglise les a écoutés attentivement depuis bientôt neuf ans qu'a commencé l'invasion indonésienne. Elle peut dire avec toute son autorité qu'elle connaît la situation aussi bien que les aspirations les plus profondes du peuple."*

"En l'absence d'une véritable autodétermination et de l'indépendance, la guerre et la misère continueront indéfiniment au Timor Oriental" dit Mgr da Costa Lopes dans son témoignage. *"Nous, dans l'Eglise, nous savons que la résistance des gens continue à tous les niveaux, dans leur coeur et dans leur âme, dans leurs prières à Dieu."*

L'Eglise au Timor Oriental ne doit pas seulement vivre en supportant les conséquences de cette guerre dont on ne voit pas encore quand elle finira; elle doit faire face aussi à la persécution et au ressentiment des militaires indonésiens, *"d'abord à cause de son pouvoir moral et de son organisation indépendante, ensuite parce que, en dépit des pressions constantes exercées par l'armée, elle refuse d'inviter le FRETILIN à déposer les armes."* Dans le passé, affirme Mgr da Costa Lopes, *"beaucoup de guerilleros qui se sont rendus ont été exécutés. L'Eglise du Timor Oriental n'a aucune raison de se fier aux promesses faites par les militaires en ce genre d'affaires. A cause de ce refus de notre part, nous sommes maintenant la cible des représailles exercées par la troupe."* (73)

C'est un lourd fardeau pour l'Eglise que la responsabilité de défendre les véritables droits de son peuple. Pour porter ce fardeau elle a besoin non seulement de la sympathie mais d'un soutien réel des Eglises-soeurs dans le monde entier, afin d'être à même de soulager les souffrances de la population et de résister jusqu'à ce que soit reconnu par la communauté internationale son droit à l'autodétermination.

N O T E S

1 : Déclaration du Dr. Subandrio, citée dans "Oost Timor Tribunaal, Verslag van het Oost Timor Tribunaal in Lissabon" (juin 1981), Komitee Indonesia, Amsterdam 1981.
2 : CIIR, "East Timor", "Comment" (London), 1982, p.3.
3 : Kohen A., and Taylor J., "An Act of Genocide : Indonesia's Invasion of East Timor", Tapol (London), 1979, p.18.
4 : CIIR, o.c., p.4.
5 : Dianoux H.J., "Le Timor Oriental, une tragédie passée sous silence", Etudes, (Paris), juin 1981, p.733.
6 : Ibid. p.733.
7 : Kohen A., o.c.; pp. 108-109.
8 : DGI, "Oost-Timor : een rapport van de kerken van Indonesie", Informatiedienst NMR ('s Hertogenbosch), 12 novembre 1982, pp. 9-10.
9 : Ibid., pp. 10-11.
10 : Suter K., "West Irian, Timor end Indonesia", Minority Rights Group (London), septembre 1979, p.21
11 : Ibid., p.21
12 : Dunn J., "The East Timor Situation : Reports on talks with Timorese Refugees in Portugal", Canberra, 11 février 1977, mimeo, p.8.
13 : Savat K.,"Oost Timor, Een stille tragedie", Kerk en leven (Antwerp), 21 oct 1982, p.19 - CIIR, o.c. p.5 - Dianous, o.c., p.736 - Intervention of Pax Christi International at the 39 UN session, Commission on Human Rights, PXI-DH-62, 7 février 1983, p.1 - Amnesty International reports and press releases.
14 : Dianoux H.J., o.c., p.733
15 : Cité dans Reboll T.,ed. East Timor, Indonesia and the Western Democracies "IWGIA Document" (Copenhagen), 40, 1980, p.71.
16 : Cité dans Savat K., o.c.
17 : La Roque, Admiral G.R., "Additional Statement for the record". Hearing before the House Appropriations Subcommittee on Foreign Operations, 10 juin 1980, p.14.
18 : Holbrooke R., "Statement before the House Subcommittee on Foreign Operations" Committee on Appropriations, 10 juin 1980, p.4.
19 : Déclaration du State Department Legal Advisor Georg Aldrich, cité dans Suter K., o.c., p.23.
20 : Senate Standing Committee on Foreign Affairs and Defence, "The Human Rights and Conditions of the People of East Timor", sept. 1983, p.75.
21 : "Far Eastern Economic Review" (FEER, Hongkong), Asia 1984 Yearbook, p.123.
22 : FEER, 26 juillet 1984, p.34.
23 : ACFOA, Aide and East Timor, Canberra, juillet 1979, p.5.
24 : Justitia et Pax Nederland, "Brief uit Oost Timor", dd. novembre 1977, p.1.
25 : Intervention de Pax Christi, o.c., p.2 - Senate Standing Committee, o.c.,p.78.
26 : ACFOA, o.c., p.14.
27 : Amnesty International (AI), "Statement of Amnesty International's concerns in East Timor", London, août 1983, ASA 21/09/83.
28 : AI, Press release, 4 juin 1982, p.4.
29 : FEER, 16 nov. 1979, pp. 24-25.
30 : Anderson B.O., "Prepared Testimony on Human Rights in Indonesia and East Timor", Subcommittee on International Organizations and the Subcommittee on Asian and Pacific Affairs of the Committee on International relations of the House of Representatives, 6 février 1980, p.21.
31 : Cité dans FEER, 6 février 1981, p.16.
32 : ACFOA, "Dossier on East Timor", Canberra, mars 1982, p. 6-9.
33 : AI, Press Release, 4 juin 1982, p.4.
34 : Cité dans ACFOA (82), o.c., p.25-4.
35 : Official Report of the Australian Parliamentary Delegation to Indonesia, juillet-août 1983, p.177.
36 : AI Déclaration, o.c, p.8.
37 : National Catholic Reporter (Kansas City), 9 mars 1984, p.7.
38 : ACFOA, East Timor Report (Canberra), novembre 1983, p.2.
39 : Official Report, o.c., p.65 - Senate Standing Committee, o.c., p.41.
40 : Official report, o.c., pp. 187-190.

41 : Keesing's Contemporary Archives, XXIX, juillet 1983, p.32258.
42 : ICMS Asia Newsletter (Hongkong) février 1984, p.15.
43 : ACFOA, East Timor Report, o.c. p.2
44 : APHD, "East Timor and Self-determination", Newsletter (Sydney), juillet-août 1983, p.2.
45 : The Tablet (London), 12 mai 1984, p.447.
46 : ACFOA, East Timor Report, o.c., p.2 - APHD, o.c., p.2.
47 : TAPOL Bulletin (London), septembre 1983, p.6.
48 : Askin S., "Indonesian Church hits E.Timor oppression", National Catholic Reporter (Kansas City), 24 février 1984, p.26.
49 : Walsh P., "Timor people support the Church in its opposition to Indonesian take-over", National Outlook, novembre 1982, p.11.
50 : "East Timor : A Refection in faith", Asia Bureau Australia Newsletter, Parkville, juin 1982, p.1.
51 : Cité dans Askin S., "Church leader's roles, critical in East Timor as Indonesia continues siege" National Catholic Reporter (Kansas City), 7 mai 1982, p.24.
52 : Ibid.
53 : Walsh P., "Notes on the East Timor issue, based on an international visit, 1980", Action for World Development, Fitzoy, Christmas 1980.
54 : "East Timor - to speak or not to speak -", Info on Human Development (Manila), février 1984, p.7.
55 : "East Timor : A Reflection in Faith", o.c., p.1.
56 : Diario de Noticias and Libertar, reprinted in Em Timor-Leste a paz é possivel (Lisbon), juillet 1983.
57 : The Tablet, 18 février 1984, p.447.
58 : Letter of MAWI to Mgr. Belo, 17 novembre 1983.
59 : Letter, 6 mai 1982, reprise dans Informatiedienst NMR, o.c., pp.6-7.
60 : Press Release of the Permanent Council of the Portuguese Bishops, 28 mars 1984.
61 : Cf. Le Monde, 3 mai 1984, p.4.
62 : Osservatore Romano (English Edition, Rome), 13 août 1984, p.5.
63 : Sunday Examiner (Hongkong), 14 septembre 1984, p.10.
64 : DGI, "Oost-Timor rapport", o.c. pp.9-12.
65 : Déclaration de Mgr da Costa Lopes à la Commission des évêques américains pour le développement social et pour la paix dans le monde, Washington, 12 juin 1984.
66 : Senate Concurrent Resolution 87, 97 Congress, Second Session, Vol.128,48 28 avril 1982.
67 : South East Asia Chronicle (Berkeley), juin 1984.
68 : AI, Déclaration, o.c.
69 : ICMS, Asia Newsletter, o.c., p.15.
70 : South East Asia Chronicle, p.14.
71 : Letter to the Australia East Timor Association, reprise dans South East Asia Chronicle, pp.14-15.
72 : Déclaration de Mgr da Costa Lopes, o.c.
73 : Ibid.